



HAL
open science

Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02040526

HAL Id: hceres-02040526

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040526>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues étrangères appliquées

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA150008642

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Lille 3, UFR des Langues étrangères appliquées, Roubaix.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* est une formation de niveau master à dominante professionnelle et ayant pour principal public cible les étudiants des filières LEA - dans une moindre mesure ceux des filières philologiques traditionnelles de type « Langue, littérature et civilisation étrangères ». Elle accueille en moyenne sur les cinq dernières années 237 étudiants en M1 et 147 en M2. Elle vise à former des diplômés alliant des compétences linguistiques de niveau élevé à des savoirs et savoir-faire correspondant à diverses matières d'application. Ce sont ces matières d'application qui définissent les quatre spécialités proposées : *Affaires et négociations internationales*, *Projets touristiques : promotion des territoires et développement international*, *Sciences et techniques du commerce international* et *Relations interculturelles et coopération internationale*, cette dernière spécialité se subdivisant elle-même en cinq parcours. Chaque spécialité fonctionne de façon autonome sur les deux années de la formation sans véritable tronc commun.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention évaluée vise à former au niveau master des étudiants issus de filières de langues (*Langues étrangères appliquées* essentiellement, mais aussi *Langue, littérature et civilisation étrangères*), voire des licences *Tourisme* et *Sciences et techniques du commerce international* pour les deux spécialités des domaines correspondants. Pour chacune des quatre spécialités, l'objectif est de rendre les connaissances linguistiques des diplômés opérationnelles dans un/des secteur(s) d'activité. Cette notion de spécialisation aboutit à une architecture totalement tubulaire où chaque spécialité se développe indépendamment des trois autres, mis à part des mutualisations de circonstance signalées pour les langues à petit effectif et les deux unités d'enseignements (UE) proposées pour le nouveau contrat, une UE « recherche » et une UE « langues ». Par delà ce cloisonnement déjà relevé lors de l'évaluation précédente, des constantes se dégagent d'une spécialité à l'autre comme la présence de stages obligatoires sur les deux années ou la participation de professionnels aux équipes pédagogiques.

Sauf pour la spécialité *Relations interculturelles et coopération internationales* (RICI) et dans une moindre mesure la spécialité *Tourisme*, la dimension recherche est quasiment absente des formations proposées qui tentent de justifier cette position par leur caractère professionnel et leur articulation sur le tissu socio-économique régional. Cet aspect professionnel est donc largement mis en avant dans le dossier : stages ; participation de professionnels aux équipes pédagogiques (mais les listes fournies n'indiquant pas de volumes horaires, il est difficile de se prononcer sur l'intégration de ceux-ci à la formation) et au pilotage des spécialités ; existence d'une junior agence dans l'une des spécialités. Cette mention, qui trouve sa place naturelle dans l'offre de formation de l'établissement, se trouve en concurrence, pour des spécialités comme *Sciences et techniques du commerce international* (STCI) ou *Affaires et négociations internationales* (ANI), avec des masters comparables au niveau du PRES, voire au-delà. La justification des choix de spécialités par le marché de l'emploi local et régional (y compris transfrontalier) pourra ainsi poser problème à court ou moyen terme et il est surprenant qu'elle n'ait pas conduit à un développement plus rapide des formations en alternance (envisagées seulement pour la mention *Tourisme*). Le dossier évoque des doubles diplômes avec deux universités romaines (*La Sapienza* et *LUMSA*), mais les modalités concrètes ne sont pas précisées et, de façon générale, toute la dimension internationale reste assez vague dans le dossier.

L'attractivité de la mention est difficile à évaluer. Le dossier présente en effet des chiffres assez élevés et relativement stables sur les deux années de master, mais l'analyse des spécialités (*cf. infra*) révèle des situations très contrastées. Il est par ailleurs difficile de mesurer l'attractivité du diplôme en dehors de la région Nord Pas de Calais dans la mesure où l'origine géographique des étudiants admis dans les deux années n'est pas fournie. Il en va de même pour le taux de réussite, qui varie d'une spécialité à l'autre et confirme l'impression de tubularité évoquée précédemment. Un taux d'abandon assez important est à relever entre le M1 et le M2. Les chiffres globaux de l'insertion professionnelle sont relativement bons, mais sans détails sur les emplois occupés. L'absence de sortie en doctorat confirme par ailleurs le rôle marginal de la dimension recherche.

Les spécialités reposent sur quatre équipes pédagogiques indépendantes qui assurent le pilotage spécialité par spécialité : il n'y a donc pas de pilotage de la mention en tant que telle. Ces équipes intègrent à la fois des enseignants-chercheurs de langues, très largement majoritaires, et des matières d'application, et des professionnels dont l'intégration dans la formation est difficile à mesurer en l'absence d'indications sur les volumes horaires. La question de l'évaluation par les étudiants n'est pas abordée au niveau du dossier mention qui est, dans l'ensemble, très pauvre et renvoie systématiquement, pour les raisons déjà mentionnées, aux quatre spécialités traitées indépendamment l'une de l'autre. L'évaluation précédente faite par l'AERES a été prise en compte dans certaines des spécialités mais pas au niveau mention (question du pilotage par exemple).

- Points forts :

- Essai de diversification de débouchés pour les Langues étrangères appliquées (LEA).
- Cohérence professionnalisante de la formation en lien avec les besoins locaux et régionaux.

- Points faibles :

- Pas de véritable mention, mais quatre spécialités parallèles avec peu de mutualisations et de transversalité.
- Suivi des étudiants peu performant.
- Attractivité extérieure réduite.
- Très faible adossement à la recherche.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait tout d'abord de restructurer l'équipe au niveau de la mention afin d'assurer un vrai pilotage qui permettrait, outre une meilleure articulation des spécialités, d'augmenter l'attractivité par delà la région Nord Pas de Calais. Par ailleurs, s'agissant d'une formation de ce niveau, il serait bienvenu de renforcer la dimension recherche.



Evaluation par spécialité

Affaires et négociations internationales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Lille 3, UFR des Langues étrangères appliquées, Roubaix.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme avec l'université Libera Università Maria Ss. Assunta (Rome, Italie).

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à préparer les étudiants à des postes de cadres trilingues dans des entreprises françaises ou internationales pour y occuper des fonctions traditionnellement qualifiées, dans le secteur visé, de *Front Office*. Elle allie des compétences dans deux langues étrangères (dont forcément l'anglais) et dans des matières d'application comme les contrats, les études de marché, la veille stratégique ou le conseil financier. Elle est définie comme professionnalisante et se développe de manière autonome sur les deux années de master.

- Appréciation :

La spécialité évaluée est classiquement organisée en de UE de langues (deux UE en M1, une seule en M2) associées à des UE de matières d'application. Elle prévoit un stage court (trois mois) en M1 et un stage long (six mois) en M2 dont un quart à un tiers se déroulent à l'étranger. Revendiquée comme professionnelle, la formation n'accorde qu'une place infime à la recherche. Le dossier mentionne un double diplôme avec l'université Libera Università Maria Ss. Assunta (Rome, Italie), dont les modalités concrètes de fonctionnement ne sont pas expliquées.

Les effectifs de M1 enregistrent une nette baisse depuis 2009-2010 (de 53 à 43), tandis que les effectifs de M2 sont en hausse continue (de 25 à 34). Faute d'informations détaillées, il est difficile d'évaluer l'attractivité de la spécialité hors de la région Nord Pas de Calais. Le taux de réussite augmente régulièrement en M1 pour se situer autour de 70 %, il est plus élevé en M2 (84 %). Les données concernant le devenir des étudiants laissent apparaître un taux d'insertion frôlant les 100 % sur les deux années renseignées, mais sans indications sur la nature des postes occupés.

Le pilotage apparaît comme minimal, avec une réunion annuelle d'un comité dont la composition n'est pas précisée. L'équipe pédagogique conjugue une majorité d'enseignants-chercheurs linguistes à une minorité de représentants des matières d'application. La participation des professionnels, si elle est numériquement importante, reste difficile à évaluer dans la mesure où les volumes horaires ne sont pas fournis.

- Points forts :

- Bon ancrage professionnel.
- Ouverture à l'international avec un double diplôme.

- Points faibles :

- Pilotage minimal.
- Peu de transversalité avec une équipe pédagogiquement à dominante largement linguistique.
- Dimension recherche quasiment inexistante.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de commencer par améliorer la structure de pilotage de la spécialité tout en révisant la composition de l'équipe pédagogique, en particulier en renforçant la part des enseignants-chercheurs dans les matières d'application. S'agissant par ailleurs d'une formation de niveau master, il serait souhaitable d'introduire davantage d'ouverture vers le monde de la recherche.



Projets touristiques : promotion des territoires et développement international

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 3, UFR des Langues étrangères appliquées, Roubaix.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de création récente (2010) vise à former des professionnels du tourisme possédant un haut niveau en deux langues étrangères et à même de mettre en œuvre et de gérer des projets touristiques, de mener des négociations avec les acteurs du domaine et d'appréhender les besoins et les attentes du secteur. Elle est présentée comme professionnalisante et est développée de manière autonome sur les deux années de formation.

- Appréciation :

Les informations fournies ne permettent qu'une reconstruction partielle du fonctionnement des enseignements : en M1, des UE de langues (nombre et contenu non précisés) associées à des UE de tourisme et d'économie du tourisme ; en M2, des UE de langues (même remarque) associées à deux UE de tourisme. Deux stages sont prévus : un stage bref (trois mois) en M1 et un stage long (cinq mois) occupant tout le semestre 2 du M2. La spécialité essaie d'intégrer la dimension recherche (rédaction d'un mémoire, activités de recherche-action) mais, faute de détails concrets, la portée de ces actions reste difficile à évaluer. La dimension professionnelle apparaît comme privilégiée avec des missions en entreprise, la présence de professionnels dans l'équipe et la perspective de l'apprentissage pour le prochain contrat.

Le master ayant ouvert en 2010, l'évaluation de l'attractivité de la formation et du devenir des diplômés ne peut être que partielle. Les effectifs de M1 et de M2 sont en hausse, mais le dossier ne permet pas d'apprécier l'origine géographique ni disciplinaire de ces étudiants.

L'équipe pédagogique couvre relativement bien les champs disciplinaires concernés par l'industrie touristique avec plus de la moitié des 21 enseignants-chercheurs venant d'autres disciplines que les disciplines linguistiques. Elle affiche 15 professionnels, dont l'intégration effective dans la formation ne peut être jugée faute d'indications sur les volumes horaires.

- Points forts :

- Niche porteuse et originale dans le champ des Langues étrangères appliquées (LEA).
- Volonté très nette d'ancrage dans le champ professionnel visé.
- Des efforts sur la composition de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Pilotage peu développé.
- Adossement recherche insuffisant.
- Dimension internationale insuffisamment développée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de commencer par asseoir le pilotage sur des règles de fonctionnement précises. L'adossement recherche pourrait par ailleurs être renforcé, par exemple avec un enseignant-chercheur HDR comme responsable de spécialité. Compte tenu du secteur visé par la formation, la dimension internationale gagnerait enfin à être développée.



Sciences et techniques du commerce international

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 3, UFR des Langues étrangères appliquées, Roubaix.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité évaluée vise à former des étudiants ayant à la fois des compétences linguistiques élevées et des compétences managériales permettant de mener à bien des tâches traditionnellement qualifiées, dans le secteur visé, de *Back Office* et d'encadrement administratif et commercial. Elle se concentre en particulier sur les métiers du management logistique et *supply-chain* avec un accent particulier sur les métiers de la centrale d'achat en lien avec le potentiel de la région Nord Pas de Calais dans ce domaine. Elle est présentée comme professionnalisante et est développée de manière autonome sur les deux années de formation avec une possibilité d'alternance en M2.

- Appréciation :

Les modalités de fonctionnement pédagogiques de la spécialité sont particulièrement difficiles à évaluer : seule la fiche RNCP fournit des indications - par ailleurs souvent lacunaires - sur l'organisation en UE et sur les contenus. La seconde année de master est en particulier difficile à se représenter concrètement avec cinq options possibles conduisant à des architectures « à la carte ». La formation prévoit une durée de stage de dix mois sur les deux années, que les étudiants peuvent répartir à leur convenance. La quasi-absence de dimension recherche est assumée par les porteurs au nom des objectifs professionnels de la spécialité.

L'attractivité de la spécialité est tout aussi difficile à évaluer. Le M1 semble essentiellement destiné aux étudiants de la L3 « Techniques du commerce international » dont le dossier précise qu'elle absorbe déjà, en amont, un grand nombre d'étudiants de Brevet de technicien supérieur (BTS). L'attractivité externe repose essentiellement sur les étudiants étrangers. Les effectifs en dents de scie sont stabilisés autour de vingt étudiants sur les deux années. Le taux de réussite se situe selon les années entre 80 et 100 %. Il n'est pas aisé de se prononcer sur le devenir des étudiants, puisque deux années seulement sont renseignées, sans détail sur les postes occupés.

La part de linguistes dans l'équipe pédagogique (deux tiers) est surprenante compte tenu de la part réduite des langues dans le programme de formation (ou du moins ce qui peut en être reconstruit, *cf. supra*). Elle compte par ailleurs une quinzaine de professionnels, mais sans indication sur les volumes horaires assurés. L'équipe pédagogique, qui semble faire office de conseil de perfectionnement, se réunit une fois par an.

L'essentiel des remarques de l'évaluation précédente reste d'actualité puisque le dossier déclare, plus qu'il n'explique, qu'elles étaient infondées.

- Point fort :

- Objectifs professionnalisants clairs capitalisant sur une niche du tissu socio-économique régional.

- Points faibles :

- Dossier lacunaire et difficile à apprécier.
- Structure de pilotage peu claire.
- Adaptation seulement partielle de l'équipe pédagogique aux objectifs affichés.
- Très faible adossement à la recherche.
- Dimension internationale peu développée.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de commencer par revoir la question du pilotage, en le renforçant et en réexaminant la composition de l'équipe pédagogique, en particulier l'équilibre entre linguistes et non-linguistes. Il serait ensuite souhaitable de développer la dimension internationale en l'institutionnalisant et, enfin, de renforcer, pour une formation de niveau master, la dimension recherche.



Relations interculturelles et coopération internationale (RICI)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 3, UFR des Langues étrangères appliquées, Roubaix.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des étudiants aptes à définir et à piloter des projets de coopération et à développer des projets en situation interculturelle dans des secteurs d'activité comme les représentations culturelles françaises, la coopération et la solidarité internationale, les relations internationales de l'enseignement supérieur, etc. Après un M1 commun, elle se décline en M2 en cinq parcours : *expertise, francophonie en perspective, Amérique Latine, Asie et Maghreb Moyen-Orient.*

- Appréciation :

Cette formation à forte dimension interdisciplinaire et interculturelle est relativement originale dans le cadre d'une mention LEA dans la mesure où elle met l'accent sur des dimensions peu souvent exploitées dans ce secteur. Le dossier ne présente que peu de données explicites sur l'organisation en UE, en particulier sur la première année. En M2, le Semestre 3 compte quatre UE de spécialité, articulées sur le parcours choisi, et une UE de langues. Le Semestre 4 est réservé à un stage. De manière générale, les parcours et leur spécificité respective restent difficiles à appréhender. La dimension recherche est nettement plus présente que dans les trois autres spécialités de la mention.

L'attractivité est quantitativement satisfaisante avec des effectifs en hausse constante sur les deux années. Il n'est en revanche pas possible de se prononcer sur la question de son rayonnement géographique. Le taux de réussite est lui aussi en progression continue, passant de 59,8 % à 74,8 % en M1 et de 78,4 % à 83,5 % en M2. Le taux d'insertion professionnelle se situe aux alentours de 75 %, mais sans précision sur les emplois occupés. Le dossier ne donne aucune indication sur les possibles sorties en doctorat.

La composition de l'équipe pédagogique apparaît comme équilibrée avec 9 intervenants professionnels, 11 conférenciers et 24 enseignants-chercheurs, dont 17 linguistes. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement de spécialité, mais simplement une réunion annuelle de l'équipe pédagogique.

Le dossier fait état de plusieurs changements envisagés : nouvelle dénomination du parcours *Asie Pacifique* devenant *Asie*, création d'une UE commune à tous les parcours de M2 et développement de la dimension internationale.

- Points forts :

- Originalité du positionnement.
- Part professionnelle importante.
- Efforts sur la composition de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Taux de réussite moyen sur les deux années.
- Articulation peu lisible entre les différents parcours de M2.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de poursuivre l'effort engagé en vue de la progression du taux de réussite, puis de prendre davantage en considération la transversalité des parcours offerts en M2.



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente